



BREVET MONITEUR DE FOOTBALL

Titre à finalité professionnelle de niveau 4 inscrit au RNCP - code NSF 335 (arrêté du 20 novembre 2023 publié au Journal officiel du 28 novembre 2023)

MENTION FUTSAL



DEVIS/PROGRAMME

Institut de Formation du Football

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11754607875 auprès du préfet de la région Ile-de-France - Siret n° 514 712 355 00015 – Code NAF 8551Z

Document à transmettre à l'organisme qui prendra en charge votre formation

Volume Horaire : 238 heures

Public concerné	Educatrice – Educateur de club Futsal chargé(e) de l'encadrement d'équipes de futsal de haut niveau (à préciser) et de l'animation du projet du club dans le domaine sportif et associatif.	
Objectifs	Le moniteur de football encadre la pratique en sécurité. Il est en capacité : • de mettre en œuvre les programmes d'encadrement sportif, transmis par la direction technique nationale de la FFF, dans le champ des différentes pratiques de base du football et du futsal (tous âges) ; • d'animer un projet club dans les domaines sportif-éducatif et associatif ; • de contribuer à la gestion et à l'organisation de l'accueil des licenciés • de participer aux actions de communication, de promotion et de gestion du club ou de la structure ; • d'effectuer le suivi de l'activité et la coordination des intervenants et accompagnateurs du club ou de la structure • d'organiser un club de D1 ou D2 futsal sur le plan technique • d'assurer en autonomie la conduite de séances et de cycles d'animation, de préformation, et d'entraînement en sécurité, intégrant des notions d'arbitrage ; • de préparer un groupe aux matches de futsal de haut-niveau • de maîtriser les outils favorisant l'optimisation de la performance • d'observer et de recruter des joueurs de futsal de haut-niveau	
Pré-requis	Entrée en formation	Le candidat doit au moment de son entrée en formation : - o Être âgé de 16 ans révolus - o Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours - o Être titulaire de l'attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de la Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1)
	Certification finale	Le candidat doit au moment de son inscription à la certification finale : - o Être âgé de 16 ans révolus, - o Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours, - o Avoir effectué un stage de mise en situation professionnelle d'une durée de 210 heures au sein d'un club ou d'une structure de futsal validée au préalable par le représentant du DTN, puis attestée par le Président du club ou de la structure. • Module Attestation Fédérale Futsal (Module U6-U11) (8h) • Le Certificat Futsal-Base (ou CFI Futsal) composé de 2 modules : • Module Futsal Découverte ou Initiation ou Module CFI U13-U15 (32h dont 12 en présentiel) • Module Futsal Perfectionnement ou Entraînement ou Module CFI U18-Seniors (32h dont 12 en présentiel)
Programme	La formation au Brevet de Moniteur de Football mention Futsal se compose de 3 Blocs : • Bloc 1 : Développer des projets dans le cadre d'un club Futsal ou d'une structure labellisée FFF (Organisé en IR2F) • Bloc 2 : Animer des séances de football et de futsal, en sécurité, en fonction du public visé (U6 à U13, U14 à U19 ou Seniors) (Organisé au CNF de Clairefontaine) • Bloc 3 : Accompagner les équipes en compétition, en sécurité, en fonction du public visé (U6 à U13, U14 à U19 ou Seniors) (Organisé au CNF de Clairefontaine)	

INSTITUT EMPLOI FORMATION DU FOOTBALL

Centre National du Football, Domaine de Montjoye – 78120 Clairefontaine en Yvelines – Tél. +33 (0)1 34 84 08 22 – maformation.fff.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11754607875 auprès du préfet de la région Ile-de-France

Siret n° 514 712 355 00015 – Code NAF 85.51Z



BREVET MONITEUR DE FOOTBALL

Titre à finalité professionnelle de niveau 4 inscrit au RNCP - code NSF 335 (arrêté du 20 novembre 2023 publié au Journal officiel du 28 novembre 2023)

MENTION FUTSAL



Méthodes et Supports

- Exposés théoriques, mises en situation pratiques, temps d'échanges entre formateurs et stagiaires, ateliers, travail de groupe.
- Supports pédagogiques sous forme de diaporamas, documentations remises aux stagiaires
- Plate-forme de formation à distance
- Examen final

Planning et organisation

Responsable pédagogique de la formation : Fabrice MOREL

Dates et lieux de la formation :

- Test d'entrée en formation : 21 mai 2026
- Positionnement des stagiaires en formation : 6 et 7 juillet 2026 (16h)
- (5x2J) à définir avec chaque candidat et IR2F
- Semaine 1 : 8 au 10 juillet 2026 – CNF (18h)
- Semaine 2 : 16 au 20 novembre 2026 – CNF (35h)
- Semaine 3 : 1 au 5 février 2027 – CNF (35h)
- Certification : 18 au 20 mai 2027 – CNF (24h)

+ Sessions Inter-sessions en distanciel en FOAD (Synchrone et Asynchrone)
+ Sessions AFEST

MSP :

- BMF mention Futsal : 210 h (60h de mise en place d'une action en lien avec son projet + 75h avec son équipe en responsabilité de niveau Régional ou National U18 ou Seniors H ou F en Futsal + 30h sur une autre catégorie ou autres interventions futsal (Ligue ou District) + 15h pour 5 actions arbitrage + 15h pour des actions sur des nouvelles pratiques)

Lieux de la formation : IR2F dont dépend le candidat et Centre National du Football à Clairefontaine

Coût

Coût pédagogique :

Frais d'inscription : 50 €

Coût pédagogique : 4461 €

INSTITUT EMPLOI FORMATION DU FOOTBALL

Centre National du Football, Domaine de Montjoye – 78120 Clairefontaine en Yvelines – Tél. +33 (0)1 34 84 08 22 – maformation.fff.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11754607875 auprès du préfet de la région Ile-de-France

Siret n° 514 712 355 00015 – Code NAF 85.51Z